



## Étude du Discours Rapporté dans *La Première Gorgée de Bière et Autres Plaisirs Minuscules* de Philippe Delerm<sup>1</sup>

Kittipol TINOTHAI \*

Faculté des Sciences Humaines, Université Srinakharinwirot, Thaïlande

## Study of Reported Speech in *La Première Gorgée de Bière et Autres Plaisirs Minuscules* of Philippe Delerm<sup>1</sup>

Kittipol Tinothai \*

Faculty of Humanities, Srinakharinwirot University, Thailand

| Article Info  | Résumé   |
|---|--|
| <b>Research Article</b><br><br>Article History:<br>Received 4 September 2019<br>Revised 17 December 2019<br>Accepted 17 December 2019 | Les problèmes liés au discours rapporté, en tant que phénomènes énonciatifs particuliers, intéressent toujours les linguistes de l'énonciation et de l'analyse du discours. Plusieurs recherches ont été effectuées depuis les années 70 à nos jours. Ce présent travail vise à étudier les formes et le fonctionnement du discours rapporté dans <i>La première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules</i> : un recueil de 35 récits de Philippe Delerm. Le résultat montre que les formes du discours rapporté ne sont pas éloignées de celles décrites et étudiées dans les travaux précédents. De plus, elles marquent une rupture visuelle et énonciative, apporte un rythme dynamique à la narration et indique le rejet de la prise en charge du locuteur. |
| <b>Mots Clés :</b><br><br>Discours rapporté<br>Énonciation<br>Formes<br>Fonctionnement<br>Rupture énonciative                         |  |
| <b>Keywords:</b><br><br>Reported Speech<br>Enunciation<br>Forms<br>Function<br>Enunciative Change                                     | Problems related to reported speech, considered as particular enunciative phenomenon, always interest linguists working on discourse analysis and enunciative linguistics. Many researches have been made from 1970's to now. This present work aims to study forms and functions of reported speech in <i>La première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules</i> , a selection of 35 shorts stories of Philippe Delerm. The result shows that forms of reported speech are quite similar to those described and studied in previous researches. Reported speech indicates visual changes in enunciative level, brings dynamic rhythm to narration and also show speaker's rejection of responsibility in reported speech.  |

\* Corresponding author

E-mail address:

ktinothai@gmail.com

<sup>1</sup> Cette recherche a été subventionnée par le budget annuel de la Faculté des Sciences Humaines, Université Srinakharinwirot, de l'année budgétaire 2018-2019.

## 1. Introduction

Un des problèmes rencontrés dans la lecture d'une oeuvre est la présentation du discours d'autrui. L'auteur ou le narrateur a sa façon particulière d'insérer, par des moyen divers, le discours des autres dans son propre discours narratif. Il peut recourir aux différentes formes du discours rapporté, à l'emploi des signes typographiques, notamment les guillemets, le tiret, etc., pour signaler la présence du discours autre dans son univers narratif. Il peut également effacer la frontière entre son propre discours et le discours autre pour créer une certaine ambiguïté d'interprétation pour ses lecteurs.

Ce présent travail va donc porter sur l'étude du discours rapporté dans *La première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules* : un recueil de 35 récits de Philippe Delerm publié pour la première fois en 1997. Ce recueil a beaucoup intéressé le public et a été publié à plusieurs reprises. Dans ce recueil, l'auteur raconte l'histoire au présent et nous décrit le bonheur à travers différentes activités de la vie quotidienne, par exemple le bonheur de la première gorgée de bière, le bonheur d'être invité par surprise, par des écrits simples et concis. Et pour créer une union avec ses lecteurs, l'auteur emploie le pronom *on* qui efface la frontière énonciative entre le narrateur/locuteur et le personnage. Pour faire dialoguer ses personnages, il fait également appel aux diverses formes du discours rapporté : formes marquées et non-marquées, dont certaines posent quelques problèmes aux lecteurs.

Nous abordons d'abord les formes, marquées et interprétatives, du discours rapporté employées dans ce recueil en nous fondant sur les critères morpho-syntaxiques et sur l'emploi des signes typographiques. Ensuite, grâce aux différentes approches énonciatives, nous tenterons d'éclairer certaines problématiques relatives aux formes non-marquées et au fonctionnement du discours rapporté dans le corpus, en mettant à part l'analyse et l'interprétation socio-culturelle.

## 2. Approche énonciative du discours rapporté

Le discours rapporté (DR) s'inscrit pleinement dans le cadre de la linguistique de l'énonciation qui se focalise sur l'activité du locuteur et le mélange des voix énonciatives (Rosier, 2008). Son étude se fonde en premier temps sur le dialogisme de Bakhtine, un linguiste russe des années 20, dont le travail n'a été traduit en français que dans

les années 70. Selon lui, il n'existe plus d'objets innommés ni de mots qui n'auraient pas été déjà servis, seul l'Adam mythique aborde le monde et l'univers du discours avec les premiers mots (Bakhtine, 1977). Lorsque ces mots sont employés par un certain locuteur dans une énonciation donnée, ils sont non seulement chargés de la voix et des sens de l'énonciation en cours, mais aussi *chargés*, *habités* et *traversés* (Authier, 1978) par les voix qui les ont prononcés et par les sens qu'ils ont pris dans d'autres énonciations.

La conception du discours rapporté fondée sur le dialogisme de Bakhtine est mise en lumière et schématisée par de nombreuses études, notamment celles d'Authier (1978) et d'Authier-Revuz (2004) qui examinent diverses manifestations de la présence d'un autre acte d'énonciation dans une unité de discours produite par un locuteur. L'auteur note que rapporter un énoncé au discours rapporté, c'est rapporter un acte d'énonciation (Authier, 1978) et propose un schéma récapitulatif illustrant la place de l'énonciation rapportée dans l'énonciation rapportante, en tant qu'élément constitutif particulier de l'énonciation.

En se fondant sur cette idée, Authier-Revuz (2004) étend le champ de recherches et effectue plusieurs études fines sur les formes de la représentation d'un autre acte d'énonciation et les classe en deux grandes catégories : les formes marquées et les formes non-marquées (Authier-Revuz, 2004).

Les formes marquées sont définies comme les formes explicitement marquées par la construction syntaxique, l'emploi des signes typographiques ou l'ajout de certains éléments susceptibles de renvoyer le discours à un autre acte d'énonciation : le DR, la modalisation du discours en discours second et la modalisation autonymique. Les formes non-marquées, au contraire, désignent la représentation d'un autre acte d'énonciation qui relève d'une interprétation et qui font jouer le contexte linéaire et/ou situationnel. Elles reposent sur la connivence interprétative du co-locuteur qui comprend sans qu'on ne le lui dise explicitement : le discours rapporté interprétatif et la citation cachée : l'allusion et la réminiscence involontaire (Authier-Revuz, 2004).

Rosier (1999, 2008) travaille sur le discours rapporté dans le cadre de l'énonciation et propose une liste exhaustive des formes qu'elle divise en trois grandes catégories : des formes canoniques marquées par les structures diverses de phrase et

les signes typographiques, des formes libres (de toutes les marques visuelles) recouvrant le discours direct libre (DDL) et le discours indirect libre (DIL), et des formes mixtes, par exemple le discours indirect (DI) avec les guillemets, etc. Elle travaille également sur le rapport entre le discours rapporté et les contextes dans lesquels le discours rapporté apparaissent.

## **2.1 Autonymie**

Tout signe linguistique en usage constitue une expression et un contenu ( $E(C)$ ), selon la formule de Hjelmslev (Rey-Debove, 1978). Mais dès leur passage entre guillemets, considérés comme une des opérations métalinguistiques (Authier, 1978; Authier-Revuz, 1998, 2004), le statut sémantique de ces signes devient plus complexe et devient celui des signes en mention relevant d'un système d'autonymie (Authier-Revuz, 1998, 2004).

Lorsque le locuteur L1 rapporte un autre acte d'énonciation au discours direct (DD), il fait mention des mots de l'autre locuteur en les plaçant après le signal du statut autonyme /dire : « ... »/. Le discours cité mis entre guillemets prend effectivement le statut autonyme pour lequel la synonymie n'existe pas (Authier, 1978). Au contraire, le discours indirect, en tant que mode de paraphrase ou de traduction, n'asserte rien sur l'expression du discours cité, mais traduit son contenu dans le discours citant. Le locuteur L1 fait usage de mots dont le sens paraphrase le sens de l'énonciation rapportée. Le discours cité au discours indirect n'est jamais autonyme, parce que le passage du discours d'origine au discours rapporté indirect s'effectue sur la base de la structure d'autonymie à expression détruite ( $E(e(C))$ ) (Rey-Debove, 1998).

## **2.2 Textualité et objectivité**

Au DR, le locuteur L1 s'engage, en principe, non seulement à reproduire exactement le message de l'autre énonciation, mais aussi à restituer l'acte d'énonciation entier dans lequel ce message a été produit. Le locuteur L1 doit présenter tous les paramètres de l'énonciation rapportée, c'est-à-dire les co-locuteurs, le message et la situation d'énonciation comprenant un lieu, un temps, des infinités de données diverses. Pourtant, les informations concernant les paramètres énonciatifs sont souvent réduites à deux seulement : un locuteur du discours cité L2 et un verbe dit de parole susceptible d'annoncer les paroles. Le choix de la désignation de L2 et l'élément lexical du verbe

de parole dans le discours citant peuvent montrer que le discours cité n'est pas textuel, notamment lorsqu'il s'agit de sujets collectifs (par exemple, les gens disent...) ou de l'énonciation imaginée (par exemple, Tu lui diras...).

D'ailleurs, le manque de paramètres énonciatifs complets peut traduire la subjectivité du rapport des paroles puisque L1, qu'il le veuille ou non, peut « tirer les ficelles » (Authier, 1978, p. 53) de l'interprétation de discours cité par sa description partielle, voire subjective, en plaçant le discours cité dans une certaine situation susceptible de retourner ou détourner le sens d'origine.

### **2.3 Prise en charge et effacement énonciatif**

Dans une énonciation donnée, le locuteur est censé prendre en charge son énoncé. Cependant, pour rendre son discours *objectif*, le locuteur pourrait « se retirer de l'énonciation » (Rabatel, 2004, p. 4). Tous les indices susceptibles de manifester sa présence dans l'énonciation (les déictiques est les marques de modalités diverses) seront complètement effacés. Le locuteur crée ainsi un espace énonciatif dans lequel « les locuteurs mis en scène adoptent des postures de sous- et de sur-énonciation » (Rosier, 2008, p. 41).

Pour le discours rapporté, la désignation d'un L2 semble permettre au locuteur L1 de s'effacer et de laisser la prise en charge à L2. Le locuteur L1 se pose comme témoin ou rapporteur et prend donc de la distance vis-à-vis du discours cité et n'assume aucune responsabilité vis-à-vis du discours cité.

Le locuteur L1 peut choisir de désigner un locuteur universel comme responsable du message délivré (Rosier, 2008). L'emploi du pronom *on* dans le DR est un procédé auquel le locuteur L1 fait souvent appel car il est susceptible d'assumer trois acteurs dans l'énonciation : la non-personne absente de l'énonciation, mais à qui les co-locuteurs font allusion (Benveniste, 1966), le locuteur L1 lui-même équivalent à *je* et les co-locuteurs équivalent à *nous* collectif (*je* et les autres) ou inclusif (*je* et *tu*). Il est capable d'effacer la frontière entre les acteurs énonciatifs et de créer une certaine ambiguïté énonciative ainsi qu'un lien spécifique entre les co-énonciateurs (Helkkula, 2006).

### 3. Formes du discours rapporté

Les formes du discours rapporté rencontrées dans ce corpus se répartissent en deux grandes catégories : le discours rapporté marqué (discours direct et discours indirect) et le discours rapporté interprétatif (discours direct libre et discours indirect libre).

#### 3.1 Discours direct (DD)

Le DD est la forme la plus employée pour rapporter le discours des autres. Il peut se manifester par plusieurs formes nettement marquées, soit par la construction syntaxique (juxtaposition, apposition, etc.), soit par les signes typographiques (les guillemets, l'italique et le tiret), soit par la construction syntaxique et les signes typographiques.

Les formes du DD rencontrées dans ce corpus sont les suivantes :

*La forme sn + sv : « x »*

C'est la forme la plus connue du DD, à savoir un locuteur L2, un verbe transitif dit de parole, les deux-points et le discours cité mis entre guillemets. Le discours citant se trouve en position antéposé et crée une dépendance syntaxique et mutuelle avec le discours cité en complément d'objet direct du verbe de parole, comme dans (1).

(1) Parfois, on dit : « On aurait presque pu... ». Là, c'est la phrase triste des adultes qui n'ont gardé en équilibre sur la boîte de Pandore que la nostalgie. (p. 28)

On trouve l'absence du deux-points en (2) et l'absence des guillemets en (3).

(2) Une voix dit « Je crois que tout est prêt » et on refusera l'apéritif - bien vrai. (p. 45)

(3) Est-ce qu'il y a vraiment tant d'atmosphères dans le roman d'Agatha Christie ? Peut-être qu'on se les invente - simplement parce que l'on se dit : c'est un roman d'Agatha Christie. (p. 72)

*La forme P : « X »*

Le discours citant se présente syntaxiquement comme une phrase complète. Le discours cité n'a effectivement aucune relation de dépendance syntaxique mutuelle avec le discours citant, mais s'appose à un SN dans le discours citant : en (4), ci dessous, à « les enfants », en (5), à un SN dans l'énoncé un peu plus loin, « la phrase ».

(4) Les enfants n'en finissent pas de s'accroupir devant les bandes dessinées, les romans illustrés, de s'émerveiller parfois : « La dame a dit que je pouvais en prendre un de plus ! ». (p. 77)

(5) Ce qui compte, c'est le moment de la petite phrase. On pourrait presque... C'est bon, la vie au conditionnel, comme autrefois, dans les jeux enfantins : « On aurait dit que tu serais... » (p. 28)

*Le discours cité entre guillemets*

Le discours cité se trouve encadré par les guillemets sans la présence d'un discours citant et n'a aucune relation syntaxique explicite avec les phrases qui les entourent.

(6) On sait que dans six mois on rencontrera là Michèle et Jacques (« Alors, cette retraite, c'est pour quand ? »), Armelle et Océane (« Elle porte bien son nom, ta fille, elle a des yeux d'un bleu ! »), d'autres qu'on connaît moins mais qu'on salue d'un sourire entendu : rien que ce rite à partager, c'est toute une complicité. (p. 76)

(7) « France Inter, il est dix-sept heures, l'heure des informations, présentées par... » Un court indicatif musical, et puis : « La nouvelle vient de tomber sur les téléscripteurs : Jacques Brel est mort. » (p. 59)

*Le discours cité sans introducteur mais avec une relation anaphorique avec l'énoncé suivant*

Le discours cité entre guillemets sans introducteur peut se trouver devant un autre énoncé sans relation syntaxique explicite. Toutefois, on peut noter une relation anaphorique manifestée dans un SN sujet de l'énoncé suivant, *cette/la phrase* en (8) et (9).

(8) « Le jour tarde sous un entassement de feuilles et de fleurs de tilleul. » Cette phrase suffit à en donner l'envie. (p. 76)

(9) « On pourrait presque manger dehors. » La phrase vient toujours au même instant. (p. 27)

*Le discours cité introduit par le tiret*

Dans les exemples (10) à (12), le discours cité est introduit par le tiret, parfois précédé d'une description ou d'un événement dans lequel il constitue une énonciation. Dans un dialogue, le tiret peut remplacer les guillemets et sert, en effet, à introduire

les paroles ou la conversation des personnages, locuteurs de l'énonciation rapportée (Drillon, 1991).

(10) (...) Un couteau virtuel, alors, et cet alibi dérisoire :

- Mais si, ça peut servir à plein de choses, en promenade, en pique-nique, même pour bricoler quand on n'a plus d'outil... (p. 10)

(11) Il va consulter le socle solide d'un édifice fragile, au destin menacé. - Ce sera tout ! (p. 11)

(12) On traversait la cuisine pour aller au jardin, pour voir si le courrier était passé...

- Je peux t'aider ?

Ça va de soi. On peut aider. (p. 13)

*Le discours cité introduit par un tiret avec une relation anaphorique avec l'énoncé suivant*

Le discours cité est entièrement repris dans l'énoncé suivant par un démonstratif « cela » en (13) et partiellement dans la reprise nominale (Cette mauvaise imitation de l'accent marseillais) en (14).

(13) D'emblée, c'est hypocrite :

- Un petit porto, alors ! (p.16)

On dit cela avec une informe réticence, une affabilité restrictive. (p. 16)

(14) - Alors, qu'est-ce que tu fais ? Tu tires, ou tu pouinntes ?

Cette mauvaise imitation de l'accent marseillais fait partie des usages. (p. 90)

### **3.2 Discours indirect (DI)**

Le DI est une forme marquée par la construction syntaxique : subordination complétive. Le discours cité se trouve subordonné à la principale comportant un verbe de parole transitif direct.

*DI avec la subordination complétive*

Le discours cité se présente comme une subordonnée complétive du discours citant :

(15) On y lit que le monde se ressemble, et que le jour n'est pas pressé de commencer. (p. 71)

(16) On ne peut pas dire qu'on s'assoie, ni même qu'on se carre dans son siège. (p. 55)

#### *DI avec la nominalisation*

Le discours cité peut également se présenter comme un SN complément du verbe transitif :

(17) Un épluche-légumes à la main, *on se dit des choses plus profondes et naturelles*. On croque un radis en passant. (mis en italique par nous, p. 45)

(18) Mais le journal que l'on découvre au petit matin dans sa boîte aux lettres n'a pas la même fièvre. *Il dit les nouvelles d'hier* : ce faux présent semble venir d'une nuit de sommeil. (mis en italique par nous, p. 71)

### **3.3 Discours direct libre (DDL)**

Le repère du DDL dans ce corpus repose sur le changement du plan énonciatif qui crée une rupture de nature diverse et le travail interprétatif de certains éléments dans le contexte.

La rupture énonciative est généralement assurée par le changement du niveau de langue, c'est-à-dire de la langue écrite à la langue parlée, et inversement. Dans les exemples ci-dessous, le narrateur rapporte des questions posées par un de ses personnages, en (19), ou une partie de la conversation entre ses personnages, (en 20), au DDL et les intègre au milieu du discours narratif.

(19) On accède aux recoins, aux placards. *Tu la mets où, la moutarde ? Il y a des parfums d'échalote et de persil qui semblent venir d'autrefois, d'une convivialité lointaine (...).* (mis en italique par nous, p. 45)

(20) Et puis, quand tout est vide, s'extirper enfin. *Prendre un bouquin ? Oui, tout à l'heure. À présent, une émission télévisée fera l'affaire. La plus idiote conviendra. Ah - regarder pour regarder, sans alibi, sans désir, sans excuse !* C'est comme l'eau du bain : une hébétude qui vous engourdit d'un bien-être palpable. (mis en italique par nous, p. 52)

Certains éléments dans le contexte, notamment les éléments lexicaux qui suggèrent une énonciation, permettent d'interpréter l'énoncé suivant comme les paroles rapportées. Dans l'exemple ci-dessous, le syntagme verbal « parle de tout et de rien »

nous permet d'interpréter l'énoncé suivant comme les paroles du(des) personnage(s) rapportées au DDL.

(21) En lisière du bois, les fougères se font rousses, et pleuvent en crosses recourbées au-dessus des perles mauves de bruyères. On parle de tout et de rien. *Les enfants se font graves, évoquant leur peur ou leur désir d'avoir tel ou tel prof.* (p. 30)

### **3.4 Discours indirect libre (DIL)**

Dans le corpus étudié, le DIL est repérable par le passage du présent à l'imparfait et au plus-que-parfait et la modalité exclamative. On passe alors du discours narratif à un discours cité en DIL.

(22) Ce petit frôlement qui freine et frotte en ronronnant contre la roue. *Il y avait si longtemps que l'on n'avait plus fait de bicyclette entre chien et loup !* Une voiture est passée en klaxonnant, (...). (mise en italique par nous, p. 22)

### **3.5 Cas particuliers**

#### *Discours narrativisé*

Le discours citant mentionne une autre énonciation sans préciser son contenu. Il s'agit du discours narrativisé qui traite une autre énonciation « comme un événement parmi d'autres et assumé comme tel par le narrateur lui-même » (Genette, 1972, p. 190). Dans les exemples ci-dessous, le rapport de l'énonciation rapportée se manifeste par le SN + SV pronominal, *les phrases/les paroles s'espacent*.

(23) Peu à peu, les phrases s'espacent, on ose se concentrer davantage. (p. 91)

(24) Les paroles s'espacent. Plus besoin de tous ces mots qui coulent sans arrêt. Le meilleur, à présent, ce sont des plages douces, entre les mots. (p. 45)

#### *Récursivité du DR*

Le DR peut être récursif, c'est-à-dire que l'énonciation rapportée peut, lui aussi, rapporter une autre énonciation. Dans l'exemple ci-dessous, l'énonciation rapportée au DD rapporte une autre énonciation au DI.

(25) Les enfants n'en finissent pas de s'accroupir devant les bandes dessinées, les romans illustrés, de s'émerveiller parfois : « La dame a dit que je pouvais en prendre un de plus ! ». (p. 77)

#### 4. Fonctionnement du discours rapporté

##### 4.1 Rupture visuelle par l'usage des signes typographiques

Les signes typographiques, notamment les guillemets<sup>2</sup> et le tiret, sont considérés comme marque explicite et visuelle du discours cité (Authier-Revuz, 1998; Rosier, 2008). Ils permettent au locuteur du discours citant (L1) d'insérer le discours cité dans son propre discours et de le montrer à ses colocuteurs. Cette insertion du discours cité avec des signes typographiques marque ainsi la rupture visuelle et permet au locuteur L1 de changer de plan énonciatif et de le signaler à son colocuteur (lecteur). Dans les exemples ci-dessous, les guillemets indiquent le passage du discours narratif de L1 au discours cité de L2 et marquent une rupture visuelle du flot narratif de L1.

(26) Parfois, on dit : « On aurait presque pu... ». Là, c'est la phrase triste des adultes qui n'ont gardé en équilibre sur la boîte de Pandore que la nostalgie. (p. 28)

(27) Il va consulter le socle solide d'un édifice fragile, au destin menacé. - Ce sera tout ! (p.11)

(28) On n'a pas eu besoin de s'inviter, de déjeuner ensemble. Juste un coup de téléphone, au début du dimanche après-midi :

- Vous viendriez cueillir des mûres ?

- C'est drôle, on allait justement vous le proposer ! (p. 29)

##### 4.2 Rythme créé par le changement du plan énonciatif

En tant que superposition des voix énonciatives (Rosier, 1999), le DR permet la transposition du discours narratif au discours transposé ou au discours immédiat (Genette, 1972). Le locuteur L1 peut recourir à des moyens divers pour insérer le discours de L2 dans son propre discours ; ce qui entraîne une rupture énonciative, explicite pour le DD ou le DI ou interprétative pour le DDL et le DIL. Et c'est la rupture énonciative qui crée un rythme dynamique dans l'univers narratif (Savu, 2007).

Dans les exemples ci-dessous, le rythme est signalé par les signes typographiques. Ces derniers permettent au locuteur L1 de montrer la présence du discours cité de L2 dans son discours.

---

<sup>2</sup> cf. 2.1 (*supra*) pour la fonction particulière des guillemets. Voir aussi Authier-Revuz (1998, 2004) et Rey-Debove (1998).

(29) En retrouvant la pluie, on se disait « Voilà l'automne » ; on acceptait que tout ne soit plus qu'une parenthèse avant l'hiver. (p. 57)

(30) Au lieu d'attendre son tour à côté du cercle, on va se placer au coeur de l'action, près des boules déjà jouées.

- Elle a pris ?

On ramasse un bout de ficelle. (p. 91)

Pour le discours rapporté interprétatif, le rythme semble être plus subtile parce qu'il se manifeste par la rupture interprétative du plan d'énonciation et/ou par le changement du niveau de langue. Nous passons du discours narratif de L1 au discours cité au DDL ou au DIL de L2 et revenons ensuite au discours narratif de L1.

(31) On accède aux recoins, aux placards. *Tu la mets où, la moutarde ? Il y a des parfums d'échalote et de persil qui semblent venir d'autrefois, d'une convivialité lointaine (...).* (mis en italique par nous, p. 45)

#### **4.3 Rejet de prise en charge par l'effacement du locuteur**

La désignation d'un locuteur L2 permet au locuteur L1 de rejeter la prise en charge du discours cité. Ce dernier, semble-t-il, s'efface, partiellement ou totalement, dès l'apparition du discours cité et laisse L2 parler. Or, de nombreuses études (notamment Authier, 1978; Authier-Revuz, 2004; Tamara, 2000) montrent que le discours cité au DD n'est ni textuel ni objectif. Il est *recontextualisé*, c'est-à-dire détaché de la situation d'énonciation d'origine et inséré dans une autre énonciation (Marnette, 2004; Rabaté, 2004). Cette recontextualisation est susceptible de modifier, de détourner, partiellement ou complètement, le sens de l'énonciation d'origine.

Il se peut que le locuteur L2 soit complètement effacé du discours. Le locuteur L1 omet la source du discours cité et ne rapporte que le message produit dans l'énonciation rapportée, parce qu'il juge inutile de le mentionner ou impossible de remonter vers la source (Marnette, 2004). Bien que désignation de L 2 soit absent du contexte, certains éléments lexicaux, la description de la situation et/ou l'emploi des signes typographiques nous permettent de supposer qu'il y a une énonciation rapportée. L1 laisse, peut-être, son colocuteur s'immerger dans la situation d'énonciation sans fixer l'attention à la source des paroles rapportées. Dans les exemples ci-dessous, le discours cité se présente sans désignation de L2.

(32) Non, la conversation va se mitonner dans la cuisine - tiens, si tu veux m'aider à éplucher les pommes de terre ! (pp. 44-45)

(33) (...) Un couteau virtuel, alors, et cet alibi dérisoire :

- Mais si, ça peut servir à plein de choses, en promenade, en pique-nique, même pour bricoler quand on n'a plus d'outil... (p. 10)

(34) Ce petit frôlement qui freine et frotte en ronronnant contre la roue. *Il y avait si longtemps que l'on n'avait plus fait de bicyclette entre chien et loup !* Une voiture est passée en klaxonnant, (...). (mis en italique par nous, p. 22)

Dans l'exemple ci-dessous le locuteur L1 rapporte le discours qu'il a entendu à la radio, en l'occurrence, sur France Inter, une grande station de Radio France. Le locuteur L1 ne mentionne pas le locuteur L2 qui produit cette énonciation, soit parce qu'il ne juge pas nécessaire de le mentionner, soit parce qu'il veut mettre l'accent sur le contenu du discours rapporté, ici, la mort d'un chanteur célèbre.

(35) « France Inter, il est dix-sept heures, l'heure des informations, présentées par... » Un court indicatif musical, et puis : « La nouvelle vient de tomber sur les téléscripteurs : Jacques Brel est mort. » (p. 59)

Les discours cités introduits par le tiret dans le corpus peuvent ne pas provenir de la même énonciation, mais de différentes énonciations ramassées et présentées comme une seule.

(36) Malgré votre présence, la satinette lancera sans écho mais sans renoncement des phrases régulières :

- Moi, la tapisserie, ma pauvre, je n'ai plus le goût !
- Il faudra que tu me redonnes du coton à broder.
- C'est bien mardi prochain, la foire à la volaille ?
- Cette chaleur, cette chaleur ! (pp. 79-80)

Dans certains exemples, la source de l'énonciation est désignée par des lexèmes, *une voix* en (37), ou des indéfinis, *quelqu'un* en (38). Ces lexèmes ne nous permettent pas de connaître le locuteur L2, mais suffisent à assurer la présence d'une énonciation rapportée.

(37) Une voix dit « Je crois que tout est prêt » et on refusera l'apéritif - bien vrai. (p. 45)

(38) Il y a toujours quelqu'un pour dire :

- Moi, ce que j'aime dans le Tour, c'est les paysages ! (p. 40)

Dans d'autres exemples, nous trouvons le pronom *on* pour désigner le locuteur/narrateur (L1) dans le discours citant. Ce pronom assure une fonction polyvalente (cf. 2.3 *supra*) mais « réfère toujours à un être humain » (Helkkula, 2006, p. 318). Le *on* marque donc un effacement de frontière énonciative entre le locuteur/narrateur lui-même, son colocuteur et la non-personne dont il parle (Helkkula, 2006) et permet au locuteur L1 de s'effacer derrière cette ambiguïté.

Dans les exemples ci-dessous, le *on* peut être analysé comme le locuteur L2 (*je*) en (39) et le colocuteur (*tu*) de l'énonciation rapportée en (40) et *vous* en (41).

(39) On traversait la cuisine pour aller au jardin, pour voir si le courrier était passé...

- Je peux t'aider ?

Ça va de soi. On peut aider. (p. 13)

(40) On était juste passé pour un renseignement, et puis voilà :

- Tu dînes avec nous ? Mais alors simplement, à la fortune du pot ! (p. 44)

(41) On n'a pas eu besoin de s'inviter, de déjeuner ensemble. Juste un coup de téléphone, au début du dimanche après-midi :

- Vous viendriez cueillir des mûres ?

- C'est drôle, on allait justement vous le proposer ! (p. 29)

Le *on* dans ces deux exemples au DI peut être interprété aussi bien comme la non-personne que comme *nous* incluant le narrateur lui-même et son (ou ses) personnage(s) en tant que locuteur L2.

(42) On y lit que le monde se ressemble, et que le jour n'est pas pressé de commencer. (p. 71)

(43) On ne peut pas dire qu'on s'assoie, ni même qu'on se carre dans son siège. (p. 55)

Pour le DDL et le DIL, l'absence du locuteur L2 ne pose pas de problème au rejet de la prise en charge du discours du locuteur L1. Celui-ci s'efface derrière son discours narratif et laisse son colocuteur dans l'ambiguïté d'interprétation.

## 5. Conclusion

Sur le plan formel, nous trouvons que les formes du DR ne sont pas éloignées de celles étudiées dans les travaux linguistiques précédents (Authier-Revuz, 1998, 2004; Rosier, 1999, 2008; Tamara, 2000). Le discours cité au DD est souvent précédé d'un tiret dans le passage dialogué, et très peu encadré par les guillemets. Il n'est pas toujours sous la dépendance syntaxique du discours citant, mais se trouve parfois apposé à certains éléments du discours citant, et parfois syntaxiquement indépendant. Certains discours cités présentent un lien anaphorique ou cataphorique avec le discours citant. Le discours cité au DI est très peu employé ; la forme avec la nominalisation est plus employée que celle avec la subordination. Le DDL et le DIL sont reconnus grâce à la rupture énonciative et au changement du niveau de langue.

Sur le plan interprétatif, les signes typographiques sont les marques visuelles de la rupture énonciative et permettent au locuteur L1 de montrer au colocuteur-lecteur le changement de plan d'énonciation et d'effectuer ce changement. La rupture énonciative permet le déroulement du récit et apporte à la narration un rythme dynamique, soit par les signes typographiques visuels, soit par l'insertion brusque et inattendue du discours cité dans le contexte narratif (July, 2010).

Le rejet de prise en charge du discours de L1 se manifeste soit par la désignation de L2, source du discours cité, soit par l'effacement complet de L1 et de L2, qui entraîne une certaine ambiguïté pour situer la source du discours cité. Le locuteur L2 est parfois désigné par le pronom *on* qui entraîne des ambiguïtés énonciatives puisqu'il se réfère à la fois au locuteur-narrateur L1, au(x) colocateur(s) et à la non-personne absente de l'énonciation, à laquelle le locuteur L1 fait allusion.

En somme, ce travail, regroupant des échantillons des formes diverses du discours rapporté collectées dans le corpus, nous a permis de faire le point sur certaines difficultés liées aux formes et à leur fonctionnement dans le cadre de la linguistique de l'énonciation. Certaines problématiques sont étudiées et mises en lumière grâce aux études précédentes (Helkkula, 2006; Marnette, 2004; Rabatel, 2004), certaines autres demeurent des points obscurs à éclairer. Certaines approches non-abordées relatives à l'effacement du locuteur dans le cadre de la sur-/sous-énonciation, à la superposition des voix dans le cadre de la polyphonie, à l'argumentation

dans l'analyse du discours et à l'approche socio-culturelle, restent à effectuer pour de futures recherches.

### Références bibliographiques

- Authier, J. (1978). Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés. *DRLAV*, (17), 1-87.
- Authier-Revuz, J. (1998). Le guillemet, un signe de « Langue écrite » à part entière. In Rosier, L; & Tilkin, F. (éds). *À qui appartient la ponctuation?*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Duculot. 373-388.
- \_\_\_\_\_. (2004). La représentation du discours autre : un champ multiplement hétérogène. In Lopéz Munoz, J.M.; Marnette, S., & Rosier, L. (éds). *Le discours rapporté dans tous ses états*. Paris : L'Harmattan. 35-53.
- Bakhtine, M. (1977). *Le marxisme et la philosophie du langage*. Paris : Minuit.
- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, 1. Paris : Gallimard.
- Delerm, P. (1997). *La première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules*. Paris : L'Arpenteur.
- Drillon, J. (1991). *Traité de la ponctuation française*. Paris : Gallimard.
- Genette, G. (1972). *Figures III*. Paris : Seuil.
- Helkkula, M. (2006). Énonciation et subjectivité dans *La première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules*. *Poétique*, (3), 317-325.
- July, J. (2010). Le discours direct libre entre imitation naturelle de l'oral et ambiguïsation narrative. *Questions de style*, (7), 117-130.
- Marnette, S. (2004). L'effacement énonciatif dans la presse contemporaine. *Langages*, 38(156). 51-64.
- Rabatel, A. (2004). L'effacement énonciatif dans les discours rapporté et ses effets pragmatiques. *Langages*, 38(156), 3-17.
- Rey-Debove, J. (1998). *La linguistique du signe*. Paris : Armand Colin.
- Rosier, L. (1999). *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*. Paris, Bruxelles: Duculot.
- \_\_\_\_\_. (2008). *Le discours rapporté en français*. Paris : Ophrys.

- Savu, Maria-Monica. (2007). Le fonctionnement du discours direct libre dans le roman *L'Amant* de Marguerite Duras. Retrieved from  
<http://www.diacronia.ro/ro/indexing/details/A5568/pdf>
- Tamara, U. (2000). *La citation mode d'emploi*. Helsinki : Academia Scientiarum Fennica.